



BAC PRO ASSP

Montez en compétences et accédez à d'autres postes en complétant votre BEP Accompagnement Soins et Services à la Personne par le BAC PRO !

DURÉE DE FORMATION

À partir de 24 mois - 900h

Avec ECOLEMS, vous pouvez débuter votre formation à tout moment de l'année !
Avec la **Garantie réussite**, votre formation est prolongeable pendant 4 ans en plus de la durée initialement prévue.

Un **planning personnalisé** permet d'adapter la durée et le rythme de votre formation selon votre profil.

EXEMPLES DE PLANNINGS CONSEILLÉS :

Standard	Accélééré	Confort
28h d'étude hebdo sur 30 mois	36h d'étude hebdo sur 24 mois	24h d'étude hebdo sur 36 mois

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Être âgé(e) de 16 ans au moins au début de la formation et de plus de 18 ans au 31 décembre de l'année des épreuves du BAC Pro
- ✓ Avoir un niveau scolaire de classe de 3^{ème} ou être titulaire d'un BEP ou d'un CAP

Pour toute autre situation, contactez un conseiller en formation qui étudiera votre profil pour vous proposer une formation qualifiante adaptée à votre besoin.

DÉBOUCHÉS

Le BAC ASSP permet de travailler au sein d'associations, de collectivités territoriales, d'entreprises, auprès d'employeurs particuliers, de structures d'accueil et d'hébergement selon l'option choisie. En structure, le titulaire du BAC ASSP fait souvent partie d'une équipe pluriprofessionnelle.

Les intitulés de postes sur lesquels vous pourrez vous positionner une fois le BAC validé sont les suivants :

- Assistant(e) de responsable de secteur
- Responsable de petites unités en domicile collectif
- Maître(sse) de maison, gouvernante
- Accompagnant(e) de personnes en situation de handicap, de dépendance
- Accueillant(e) familial
- Assistant(e) en soins et en santé communautaire
- Intervenant(e) en structures d'accueil de la petite enfance

EXAMENS ET CERTIFICATION



Formation en ligne
Inscription toute l'année



Dates des examens
Mai ou juin



Lieu de passage
Dans votre académie

À l'issue de votre formation, vous présenterez le **Baccalauréat Professionnel ASSP**.

Si vous êtes déjà titulaire d'un BAC ou d'un diplôme supérieur délivré par l'Éducation Nationale, vous êtes dispensé des matières générales et ne présentez que les matières professionnelles.



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Généralités
 - Guide d'étude de présentation de la méthode ECOLEMS, du diplôme, des débouchés et annales pour se préparer aux épreuves
 - Annales
- Sciences médico-sociales
 - Cours sur le cadre politique et administratif, la dépendance, l'enfant, la pathologie
- Biologie
 - Cours sur l'anatomie/physiologie et la microbiologie
- Nutrition/Alimentation
 - Cours sur les besoins et les sources nutritionnelles et l'alimentation aux différents âges
- Technique
 - Cours sur la qualité des services, les soins, les repas/collations, l'information et la communication, la gestion, les équipements, l'entretien et l'animation
- Vie professionnelle
 - Cours sur le cadre d'exercice, le cadre réglementaire, les risques professionnels, l'organisation et qualité du travail, et la santé au travail
- Vie sociale
 - Cours sur l'environnement économique et le développement durable.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français
 - Des cours de grammaire, littérature, et représentation
- Histoire
 - Des cours d'histoire sur les Européens et le monde (16^{ème} - 18^{ème} siècle), Etat et société en France de 1830 à nos jours et le monde au 20^{ème} - début 21^{ème} siècle
- Géographie
 - Des cours sur société et développement durable et les territoires dans la mondialisation et la France dans l'Union européenne
- Éducation-Civique
 - Des cours sur la citoyenneté, la République et le monde
- Mathématiques
 - Des cours sur la statistique et probabilité, algèbre-analyse, géométrie et un cours complémentaire en section de technicien supérieur (BTS)
- Sciences-Physiques
 - Des cours de sécurité, de chimie, des liquides, de mécanique, d'acoustique...
- Économie et Gestion
 - Des cours sur le contexte professionnel, l'insertion dans l'organisation, l'organisation de l'activité, la vie de l'organisation et les mutations...
- Arts appliqués et Cultures artistiques
 - Des cours sur l'appréhension de son espace de vie, la construction de son identité culturelle, l'approfondissement de sa culture artistique et méthodes et outils (transversal)
- Anglais
 - Contenus e-learning d'apprentissage des langues + cours complémentaires

STAGE - EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Le stage professionnel, qui vient compléter l'apprentissage théorique, est indispensable à la validation de votre BAC Pro ASSP.

La durée totale du stage est de 22 semaines minimum à répartir sur les 3 années de formation.

Ces stages peuvent être effectués en une ou plusieurs fois, chez un ou plusieurs employeurs.